



**COMITE PERMANENT INTER-ETATS
DE LUTTE CONTRE LA SECHERESSE
DANS LE SAHEL
B.P. 7049 OUAGADOUGOU
TEL. 30.67.58 / 59**



**PERMANENT INTERSTATE COMMITTEE
FOR DROUGHT CONTROL
IN THE SAHEL
FAX : 30.72.47
TELEX : 5263 COMITER**

SECRETARIAT EXECUTIF



Programme Majeur Politique de Sécurité Alimentaire



PRORES

**Projet Régional de Réflexion Stratégique sur la
Sécurité Alimentaire durable au Sahel**

**PROGRAMME REGIONAL DE PROMOTION DE
LA PROTECTION PHYTOSANITAIRE
INTEGREE AU SAHEL**

***COMPOSANTE REGIONALE -
VOLET FORMATION EN PROTECTION
DES VEGETAUX***

**Demande de financement présentée à la
Direction Générale VIII
par le CILSS**

Juin 1997

**COMITE PERMANENT INTER-ETATS DE LUTTE
CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL (CILSS)**

**PROJET DE
PROTECTION INTEGREE DES VEGETAUX DANS
LE SAHEL**

***COMPOSANTE REGIONALE DE FORMATION EN
PROTECTION DES VEGETAUX***

**Demande de financement présentée à la Direction Générale VIII
par le CILSS**

Juin 1997

SOMMAIRE

I. Resume.....	2
II. Context.....	2
III. Intervention.....	13
IV. Mise en oeuvre.....	15
V. Facteurs assurant la viabilité.....	19
VI. Suivi-évaluation.....	21

1. RESUME

Le renforcement des services de la protection des végétaux et la mise en oeuvre effective des approches de lutte intégrée et le transfert des connaissances aux paysans passe, avant tout, par le développement des ressources humaines. Au lendemain de la création des services de la protection des végétaux dans les pays du CILSS (Comité Permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel), un des besoins les plus pressants exprimés par les pays était la formation des cadres moyens directement opérationnels sur le terrain. Cette fonction a été confiée au Projet de Formation en Protection des Végétaux (DFPV), sous financement des Pays-Bas, avec comme objectif global de contribuer à la sécurité alimentaire et la gestion rationnelle des ressources naturelles par une meilleure protection des cultures et des récoltes. Pour contribuer à la réalisation de cet objectif global et les objectifs spécifiques qui lui ont été assignés, le DFPV a mené des activités de formation (formation de base, formations continues, formations des formateurs, etc.), de diffusion de l'information en protection des végétaux et de recherche d'appui à la formation. D'importants acquis ont été enregistrés à travers ces activités.

Cependant, les besoins en formation des techniciens supérieurs en protection des végétaux (TSPV) et en formations continues restent encore importants. En outre, il y a une nécessité apparente de développer et vulgariser des approches participatives en matière de lutte intégrée. A ce titre, le DFPV a toujours son rôle à jouer à travers les activités de formation, de diffusion de l'information et de recherche d'appui à la formation.

Le présent document traite en détail les activités à entreprendre pour atteindre les objectifs fixés, ainsi que les moyens à mettre en oeuvre.

II. CONTEXTE

2.1. Politique de formation

Le Comité Permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS) a, dès sa création en 1973, adopté le développement de l'agriculture comme voie prioritaire pour assurer l'autosuffisance alimentaire dans ses pays membres. Cependant, les multiples problèmes d'ennemis des cultures (insectes, maladies, adventices, nématodes, rongeurs et oiseaux granivores) et des produits stockés constituaient un obstacle majeur à la réalisation de cet objectifs. Vers les années 80, la création, dans la plupart des pays, des Services de la Protection des Végétaux comme structures décentralisées par rapport aux Services/départements de l'Agriculture visait à circonscrire ces fléaux. Toutefois, il manquait à ces nouvelles structures des ressources matérielles (équipements de traitement, systèmes de surveillance, etc...) et humaines (cadres moyens bien formés) adéquates pour faire face à

2.2. Justifications du projet

Une meilleure production agricole passe, entre autres, par une meilleure protection des cultures en vue de réduire les pertes dues aux divers ennemis de cultures. Pour les pays sahéliens les pertes occasionnées sur les cultures s'élèvent à 30% de la production. Avec une production céréalière moyenne d'environ 9.000.000 tonnes par an, les pertes ainsi provoquées s'estiment à 2.700.000 tonnes pour l'ensemble des pays du CILSS. Ces pertes sont dues à une multitude de problèmes phytosanitaires représentés entre autres par:

- les insectes défoliateurs et suceurs, les foreurs des tiges et les insectes des panicules;
- les invasions sporadiques des locustes et la présence quasi permante de plusieurs espèces endémiques de sauteriaux;
- les maladies fongiques, bactériennes et virales attaquant les feuilles et les graines de panicules;
- la compétition due aux mauvaises herbes.

Pour faire face à ces problèmes phytosanitaires et réduire les pertes, les services de la protection des végétaux chargés de la lutte contre les ennemis de cultures font souvent recours aux pesticides chimiques. Cette approche est plus marquante dans les campagnes de lutte antiacridienne qui, en plus, ont besoin de la mobilisation de plus de moyens matériel, logistique et humain que l'Etat peut fournir par ses ressources propres. Il en résulte des appels qui sont lancés vers les partenaires au développement pour venir en aide pour contenir ces fléaux. Les cultures de rente, telles que le coton et les cultures maraîchères, bénéficient, en général, de plus d'application de pesticides par rapport aux cultures de subsistance. Ainsi, l'utilisation massive de pesticides non seulement élimine les ennemis naturels et provoque la résistance chez les ennemis cibles, mais aussi contribue à la pollution de l'environnement.

Cette dépendance des pesticides n'est ni rentable ni durable à long terme. Il y a lieu donc de rechercher et d'appliquer des approches qui nécessitent peu d'investissement en intrants par les paysans qui n'ont pas ces moyens. Ces approches, basées sur la lutte intégrée, reposent sur l'utilisation de toutes les méthodes disponibles et utilisables au niveau paysan (y compris les techniques traditionnelles de lutte) tout en permettant au paysan lui-même de faire un choix à travers l'expérimentation dans et l'observation de son propre champ (l'approche de "Farmer Field School" ou Ecole de Formation des Paysans). Cette approche doit être intégrable dans l'ensemble du système de production qui doit:

- répondre aux besoins des populations en nourriture et en revenu;
- être techniquement fiable, économiquement viable et socialement acceptable;

Tableau 1: BESOINS DES PAYS DU CILSS EN FORMATION TSPV

PAYS	NOMBRE DE TSPV A FORMER
BURKINA FASO	50
CAP-VERT	15
GAMBIE	15
GUINEE-BISSAU	10
MALI	17
MAURITANIE	50
NIGER	35
SENEGAL	40
TCHAD	25
TOTAL	257

Source : Mission d'évaluation du DFPV (Novembre 1996)

- introduction de l'approche lutte intégrée dans l'enseignement en protection des végétaux,
- recrutement d'un expert associé en lutte intégrée,
- conduite de recherches multidisciplinaires, à différents niveaux, pour une meilleure prise en compte de l'ensemble des contraintes et de la composante ennemis naturels en vue d'une meilleure gestion des exploitations agricoles,
- promotion de la lutte intégrée dans les différents pays CILSS,
- renforcement de la collaboration avec le Projet LOCUSTOX pour une meilleure implication dans les activités de formation liées à la protection de l'environnement,
- l'initiation des approches participatives dans les activités de la recherche multidisciplinaire,
- mise en oeuvre d'une politique de collaboration avec le Comité Sahélien des Pesticides,
- promotion de la participation féminine aux activités de la protection des végétaux.
- prise en compte de l'aspect gestion des ressources naturelles végétales et pollution de l'environnement, notamment les eaux des mares et des nappes phréatiques.
- collaboration avec l'Université Nationale du Bénin, l'Université de Niamey (Niger) et l'Université Agronomique de Wageningen (Pays-Bas) pour l'élaboration et la mise en oeuvre d'un module de formation sur les stratégies pour la lutte intégrée contre les nuisibles des cultures dans le cadre du Programme NATURA/NECTAR.

2.5. Bénéficiaires

Le Projet DFPV oeuvre en priorité pour les services nationaux de protection des végétaux et autres structures de promotion agricole (Services agricoles, Institutions de recherche, Ecoles d'Agricultures, sociétés et projets de développement agricole, ONGs, paysans, etc...) des pays du CILSS (voir tableau 2 ci-dessous).

Le groupe cible au sein de ces structures comprend les Agents des Techniques Agricoles, Les Techniciens Supérieurs, les Ingénieurs des Travaux Agricoles et les Ingénieurs Agronomes pour les activités de formation. La documentation s'adresse également à ce groupe cible mais aussi aux chercheurs des différentes Institutions de recherche.

Tableau 2: PRINCIPAUX BENEFICIAIRES DES ACTIVITES DU DFPV

ACTIVITES	BENEFICIAIRES										Paysans (b)
	Services PV.	Services Agriculture	Instituts de recherche	Projets Vulgarisation	Projets de Développement	Sociétés (a)	ONG'S	Ecoles d'Agriculture	Universités	Groupements féminins	
1. FORMATION TSPV + Activités complexes	*	*	*	*	*	*	*			*	
2. FORMATIONS CONTINUES	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	
3. RECHERCHE D'APPUI A LA FORMATION (+ TRANSFERT DE TECHNOLOGIES)	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
4. INFORMATION ET DOCUMENTATION	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	

(a) : Sociétés publiques, parapubliques et privées

(b) : Les paysans, en effet, bénéficient (directement ou indirectement) de toutes les activités citées qui rentrent dans le cadre de la recherche des voies et moyens pour l'augmentation de la production agricole.

la formation TSPV. De son côté, le DFPV assure l'encadrement de quelques étudiants de l'université dans leur travaux de mémoire de fin de cycle.

ORSTOM: dans le cadre d'un avenant à l'accord signé entre l'ORSTOM et le Centre Régional AGRHYMET, un expert en rodentologie intervient dans l'enseignement et dans l'encadrement des stagiaires du DFPV. Dans le domaine de la recherche, l'expert en nématologie du DFPV collabore avec les chercheurs du laboratoire de nématologie de l'ORSTOM à Dakar (Sénégal).

Le Projet FAO/LOCUSTOX: Ce Projet, basé à Dakar (Sénégal) travaille sur les effets de l'intervention phytosanitaire sur l'environnement. Un expert du projet dispense le cours d'écotoxicologie de la formation TSPV. Le DFPV collabore aussi avec le projet dans l'organisation des formations continues.

Le Projet LUBILOSA: la collaboration avec ce projet, dont une antenne est domiciliée au Centre Régional AGRHYMET, permettra de renforcer l'aspect approche lutte biologique contre les locustes et les sauteriaux dans toutes les formations du Projet DFPV

Le Programme NATURA/NECTAR: le DFPV participe à cette initiative de l'Union Européenne, aux côtés de l'Université Nationale du Bénin et l'Université Agronomique de Wageningen, à travers l'expérimentation d'un module de formation sur la lutte intégrée contre les nuisibles des cultures. Ceci rentre dans le cadre de la mise en oeuvre du champ thématique "Protection Durable des Cultures" du Programme NECTAR.

D'autres collaborations sont à entrevoir avec le **Centre Sahélien de l'ICRISAT** au Niger, le **CRESA** (Centre Régional d'Enseignement Spécialisé en Agriculture), les structures nationales de formation, et de développement, ainsi que les structures régionales tel que le **CARFOP** (Centre Africain de Recherche et de Formation Phytosanitaire).

Tout au long de son existence, le DFPV a développé des liens scientifiques et techniques avec ces institutions et structures dans les domaines de la formation, de la recherche et de la diffusion de l'information. Cette stratégie, jugée incontournable, contribuera beaucoup à faciliter la mise en oeuvre de toute action de lutte intégrée dans les pays du CILSS grâce à la diversité des expériences disponibles au sein des structures collaboratrices.

2.8. Documentation et autres appuis didactiques

Le Projet DFPV, en tant que pôle d'excellence en matière d'information en PV, dispose de toute la documentation nécessaire à la réalisation des activités de formation pour la promotion de la protection des végétaux au Sahel. Le projet dispose d'une base documentaire de plus de 22.000 références bibliographiques en protection des végétaux. Cette documentation

3.5. Activités

- Formations de base : niveaux technicien supérieur et ingénieur, et spécialisation en protection des végétaux;
- Formations continues (ateliers, séminaires, recyclages, stages, ...);
- Appuis en matériels didactiques;
- Appuis aux formations continues organisées dans les pays;
- Renforcement des centres nationaux de documentation en matière de protection des végétaux: mise en place d'un réseau de diffusion de l'information;
- Edition d'un répertoire des écoles sahéliennes et africaines spécialisées en agriculture et en gestion des ressources naturelles;
- Mise au point de technologies simples dans le cadre des programmes de recherche d'appui à la formation disciplinaire et pluridisciplinaire;
- Promotion d'une meilleure participation des femmes aux activités de formation du DFPV;
- Meilleure prise en compte des questions genre et développement dans les programmes de formations de base;
- Organisation de formations continues spécifiques sur des thèmes relatifs au genre et développement dans l'environnement sahélien.

3.6. Hypothèses activités - résultats attendus

- Disponibilités de financements
- Disponibilités de candidats aux formations
- Structures cibles opérationnelles

3.7. Hypothèses résultats attendus - objectifs spécifiques

- Structures cibles opérationnelles et dotées de moyens de travail
- Affectation des agents formées aux postes indiqués
- Volonté politique et capacités financières présentes pour la mise en œuvre de la stratégie de lutte intégrée

- 1 technicien spécialisé en lutte antirongeur,
- 1 technicien spécialisé en mycologie bactériologie,
- 1 technicien spécialisé en nématologie virologie,
- 1 technicien spécialisé en phytopharmacie et appareils et techniques de traitement,
- 1 technicien spécialisé en gestion du périmètre irrigué,
- 2 techniciens spécialisés en vulgarisation agricole,
- 7 manoeuvres de terrains et de laboratoires.

A cette liste de personnel technique s'ajoute le personnel administratif et son personnel d'appui.

Le Projet bénéficie également des services du Centre de Gestion et de l'Unité Marketing du Centre Régional AGRHYMET.

4.2. Equipement

Le projet dispose déjà d'infrastructures et équipements pour la réalisation de ses activités de formation, d'information et de recherche d'appui à la formation. Cependant, l'acquisition d'équipements supplémentaires ou de remplacement suivants sera nécessaire:

- 3 véhicules
- 2 mobylettes
- divers équipements de laboratoire
- matériel pour l'irrigation des parcelles expérimentales et de démonstration
- matériel audio-visuel et pédagogique

L'achat de ce matériel se justifie par de nouvelles activités telles que la spécialisation en P.V, les activités de genre et développement et l'intensification des activités de recherche multidisciplinaire.

4.3. Organisation - Procédures et modalités d'exécution

Organisation

Le volet formation, qui sera exécuté au niveau du Centre Régional AGRHYMET(CRA) par le Projet de Formation en Protection des Végétaux (DFPV), est une des quatre composantes du Projet Régional de Protection des Végétaux. Toutes les activités de formation, d'information et de recherche d'appui à la formation à caractère régional seront donc organisées au sein du Programme Majeur Formation du CRA en étroite collaboration avec les partenaires mentionnés dans le sous-chapitre 2.6.

Procédures de mise en oeuvre

La Coordination Régionale du projet sera chargée d'élaborer les devis-programmes annuels et de les soumettre au Comité Régional de Coordination.

Calendrier d'exécution

OBJECTIFS ET ACTIVITES	ANNEE D'EXECUTION				
	1	2	3	4	5
Renforcement des structures nationales en ressources humaines					
1. Formation TSPV					
Promotion 1 (25 étudiants)	-----	-----			
Promotion 2 (25 étudiants)		-----	-----		
Promotion 3 (25 étudiants)			-----	-----	
Promotion 4 (25 étudiants)				-----	-----
2. Formations continues §					
Séminaires et ateliers (1 à 2/an) *	- -	- -	- -	- -	- -
Recyclages (1 par an) *	-	-	-	-	-
Stages individuels	-----	-----	-----	-----	-----
Formations dans les pays (2/an) *	- -	- -	- -	- -	- -
3. Divers					
Formation du personnel du projet *	-	-	-	-	-
Suivi des diplômés sur le terrain	-----			-----	
Répertoire des écoles spécialisées en agric. et GRN		-----			
Spécialisation en p.v		-----		-----	
Renforcement des structures nationales à travers la documentation	-----	-----	-----	-----	-----
1. Publication et diffusion des bulletins	-----	-----	-----	-----	-----
2. Production des supports pédagogiques, brochures et fiches techniques	-----	-----	-----	-----	-----
3. Renforcement des bases de données existantes					
4. Création de nouvelles bases de données					
Mise au point des technologies en P.V.	-----	-----	-----	-----	-----
1. Recherche multidisciplinaire	-----	-----	-----	-----	-----
2. Recherche disciplinaire					

§ : Chaque session de séminaire, atelier et recyclage concernera 20 à 30 participants et les formations dans les pays un maximum de 20 participants par session.

* : La programmation de ces activités sera flexible

travers l'introduction accidentelle des ennemis exotiques) sont aussi des conditions qui justifient ce soutien politique et la nécessité de poursuivre les activités dans le domaine de la formation en protection des végétaux.

5.2. Technologies disponibles et appropriées

Le Projet DFPV s'appuyera sur la compétence et la longue expérience de son équipe d'enseignants pour la mise en oeuvre des activités prévues dans le cadre de ce projet. Le DFPV a déjà adopté la recherche d'appui à la formation comme moyen de génération et de transfert de technologies dans le domaine de la protection des végétaux.

En matière de recherche disciplinaire d'appui à la formation, les résultats acquis durant les années précédentes seront mieux valorisés à travers une politique soutenue de publications (rapports techniques, publications scientifiques, fiches techniques, documents et autres outils pédagogiques, etc..) qui seront mises à la disposition des utilisateurs.

La recherche multidisciplinaire, cadre nécessaire pour le développement des méthodes participatives dans le transfert des technologies, sera affinée et mieux ciblée afin que les étudiants et les producteurs en tirent un meilleur profit. L'approche d'écoles de formation des paysans ("Farmer Field Schools"), sera privilégiée à ce titre, tout en tirant profit des méthodes conventionnelles de vulgarisation.

5.3. Protection de l'environnement

La contribution de la protection des végétaux à la protection de l'environnement passe par l'adoption et l'application de la lutte intégrée. La lutte intégrée, l'utilisation raisonnée des produits phytosanitaires, l'écologie et l'écotoxicologie dont les connaissances sont importantes dans la protection de l'environnement, font partie du programme d'enseignement de base du cycle de techniciens supérieurs en protection des végétaux du DFPV. En outre, des thèmes relatifs à la lutte intégrée, à l'écotoxicologie et à la législation phytosanitaire sont abordés dans les formations continues organisées par le DFPV.

5.4. Aspects socio-culturels

Dans les enquêtes relatives aux activités de recherche multidisciplinaire, le DFPV tient compte non seulement des connaissances des paysans en matière de lutte contre les ennemis des cultures, mais aussi des contraintes au niveau de leur exploitations. La connaissance de ces éléments permet de mieux formuler les protocoles de recherches participatives et d'identifier l'appui, selon les besoins, de spécialistes des disciplines autres que celles de la protection des végétaux.

Une étude bibliographique sur l'inventaire des méthodes traditionnelles de lutte contre les ennemis des cultures a été faite par le DFPV, ainsi que

En outre, les mécanismes internes suivants existent permettant aux responsables du projet de mieux suivre l'exécution des activités:

- les organes statutaires du système CILSS qui examinent et approuvent annuellement les activités sur les plans technique et financier,
- l'évaluation des cours et des programmes de formation,
- le suivi régulier des anciens étudiants en vue de déterminer l'adéquation de la formation reçue par rapport aux tâches exécutées sur le terrain.

OBJECTIF DE DEVELOPPEMENT Contribuer à la réalisation des objectifs prioritaires du CILSS en matière de sécurité alimentaire et gestion des ressources naturelles.	INDICATEURS DE REALISATION Statistiques nationales sur les productions agricoles et les pertes de rendement	HYPOTHESES Absence de catastrophes naturelles (sécheresses prolongées, fléaux non contrôlés) Environnement socio-politique stable
OBJECTIF INTERMEDIAIRE Une meilleure protection des cultures et des stocks contre leurs nuisibles, tout en respectant la protection de l'environnement conduisant à une augmentation de la production agricole au Sahel.	INDICATEURS DE REALISATION Statistiques nationales sur les productions agricoles et les pertes de rendement	HYPOTHESES Absence de catastrophes naturelles (sécheresses prolongées, fléaux non contrôlés) Environnement socio-politique stable
OBJECTIFS SPECIFIQUES Meilleur fonctionnement des structures intervenant dans le domaine de la protection des végétaux. Mise en œuvre de la stratégie de lutte intégrée.	INDICATEURS DE REALISATION Organisation des services prenant en compte l'approche lutte intégrée Diminution relative des pesticides	HYPOTHESES Structures cibles opérationnelles et dotées de moyens de travail Affectation des agents formés aux postes appropriés Volonté politique et capacités financières présentes pour la mise en œuvre de la stratégie de lutte intégrée
RESULTATS Structures intervenant dans le domaine de la protection des végétaux renforcées en ressources humaines. Structures intervenant dans le domaine de la protection des végétaux renforcées en information en protection des végétaux et de l'environnement. Technologies de protection des végétaux, simples et applicables au paysanin sahélien, mises au point et disponibles. Participation féminine aux activités de protection des végétaux renforcée.	INDICATEURS DE REALISATION 100 TSPV formés et opérationnels 20 ingénieurs spécialisés et opérationnels 300 cadres formés à travers des activités de formation continue 15 stagiaires encadrés 200 cadres formés à travers les formations continues dans les pays Matériel didactique mis à disposition Réseau de diffusion de l'information mis en place Fiches techniques réalisées et disponibles sur technologies simples Augmentation du nombre de femmes dans les structures d'intervention en matière de la protection des végétaux	HYPOTHESES Disponibilité des financements Disponibilité de candidats (H/F) aux formations Structures cibles opérationnelles
ACTIVITES Mise en œuvre des formations de base : niveaux technicien supérieur (cycle TSPV) et ingénieur (année de spécialisation). Organisation des formations continues (ateliers, séminaires, recyclages, stages, ...). Appuis en matériel didactique. Appuis aux formations continues organisées dans les pays. Renforcement des centres nationaux de documentation en matière de protection des végétaux : mise en place d'un réseau de diffusion de l'information. Edition d'un répertoire des écoles sahéniennes et africaines spécialisées en agriculture et en gestion des ressources naturelles. Mise au point de technologies simples dans le cadre des programmes de recherche d'appui à la formation disciplinaire et pluridisciplinaire. Promotion d'une meilleure participation des femmes aux activités de formation au DFPV. Meilleure prise en compte des questions genre et développement dans les programmes de formation de base. Organisation de formations continues spécifiques sur des thèmes relatifs au genre et développement dans l'environnement sahéni.		HYPOTHESES Disponibilité des financements Disponibilité de candidats aux postes du personnel du projet
APPORTS Ressources humaines : - chef de projet sahéni (60 H/mois); - formateurs sahéni en entomologie, phytopathologie, vulgarisation, phytopharmacie, acridologie (420 H/mois); - assistant technique approches participatives en lutte intégrée (60 H/mois); - collaborations experts du Programme Majeur Information et d'autres institutions nationales et régionales (p.m.); - vacataires (p.m.) - personnel d'appui (1.440 H/mois). Nouveaux équipements : 3 véhicules, 2 motos, équipement de laboratoire, matériel d'irrigation pour parcelles expérimentales, matériel audiovisuel et pédagogique. Budgets fonctionnement et formation.		

BUDGET PRÉVISIONNEL QUINQUENNAL 1998 - 2002
Pour Formation du cycle T. S. P. V (18 Boursiers)

RUBRIQUES BUDGETAIRES	BUDGET QUINQUEN	1998	1999	2000	2001	2002
FRAIS DE PERSONNEL	1 320 980 040	264 196 008	264 196 008	264 196 008	264 196 008	264 196 008
Experts sahéliens	525 760 000	105 152 000				
Personnel d'appui	417 190 040	83 438 008				
Divers (Personnel temporaire)	25 000 000	5 000 000				
Formation du Personnel	50 000 000	10 000 000				
Assistance Technique	303 030 000	60 606 000				
FRAIS DE CONSULTATION	195 000 000	39 000 000	39 000 000	39 000 000	39 000 000	39 000 000
Formateurs vacataires locaux	17 500 000	3 500 000				
Formateurs vacataires extérieurs	62 500 000	12 500 000				
Réunion du Comité de Pilotage	40 000 000	8 000 000				
Appui technique	75 000 000	15 000 000				
INVESTISSEMENTS	200 000 000	40 000 000	40 000 000	40 000 000	40 000 000	40 000 000
Equipements et mobilier	200 000 000	40 000 000				
FRAIS DE FONCTIONNEMENT	690 375 000	138 075 000	138 075 000	138 075 000	138 075 000	138 075 000
Exploitation bâtiments	127 500 000	25 500 000				
Exploitation machines/matériel	50 000 000	10 000 000				
Exploitation matériel de transport	75 000 000	15 000 000				
Frais de bureau	125 000 000	25 000 000				
Matériels Biblio-Doc	50 000 000	10 000 000				
Biens consommables	75 000 000	15 000 000				
Frais de mission	125 000 000	25 000 000				
Réunion Comité de Pilotage	0					
Honoraire du Médecin traitant	5 000 000	1 000 000				
Frais bancaires	25 000 000	5 000 000				
Imprévus 5% sur Fonctionnement	32 875 000	6 575 000				
FRAIS DE FORMATION	514 920 750	102 984 150	102 984 150	102 984 150	102 984 150	102 984 150
Formation TSPV - bourses	86 400 000	17 280 000				
Assurances	18 000 000	3 600 000				
Fournitures scolaires	7 200 000	1 440 000				
Biens consommables	2 295 000	459 000				
Indemnité de stage	7 920 000	1 584 000				
Voyage d'étude	9 000 000	1 800 000				
Indemnités d'excursion	7 200 000	1 440 000				
Indemnités sorties mémoires	7 200 000	1 440 000				
Indemnités prospections	7 200 000	1 440 000				
Frais de voyage avion	36 000 000	7 200 000				
Visite de stage	25 000 000	5 000 000				
Supervision concours d'entrée	32 500 000	6 500 000				
Frais équipement initial	7 200 000	1 440 000				
Frais de documentation	18 000 000	3 600 000				
Divers (Cours de Français aux Lusophones)	5 000 000	1 000 000				
Imprévus 5% de la Formation	13 805 750	2 761 150				
Atelier de recyclage (à déterminer)	75 000 000	15 000 000				
Atelier de Formation (à déterminer)	75 000 000	15 000 000				
Perfectionnement Agents SPV	60 000 000	12 000 000				
Encadrement stagiaires	5 000 000	1 000 000				
Production brochure / livre PV	10 000 000	2 000 000				
IMPREVUS						
TOTAL en FCFA	2 921 275 790	584 255 158	584 255 158	584 255 158	584 255 158	584 255 158
Dont Projet UE/DFPV	2 000 000	400 000	400 000	400 000	400 000	400 000
Dont Bourses Projets Nat.UE/LI	1 500 800	187 600	375 200	375 200	375 200	187 600
Dont autres sources à rechercher	954 745	303 509	115 909	115 909	115 909	303 509
TOTAL en ECUS	4 455 545	891 109	891 109	891 109	891 109	891 109

BUDGET PRÉVISIONNEL QUINQUENNAL 1998 - 2002
Pour Formation du cycle T. S. P. V (18 Boursiers)

RUBRIQUES BUDGÉTAIRES	BUDGET QUINQUEN	1998	1999	2000	2001	2002
FRAIS DE PERSONNEL	2 014 764	402 953	402 953	402 953	402 953	402 953
FRAIS DE CONSULTATION	297 415	59 483	59 483	59 483	59 483	59 483
INVESTISSEMENTS	305 041	61 008	61 008	61 008	61 008	61 008
FRAIS DE FONCTIONNEMENT	1 052 963	210 593	210 593	210 593	210 593	210 593
FRAIS DE FORMATION	785 359	157 072	157 072	157 072	157 072	157 072
IMPREVUS						
TOTAL en Ecus	4 455 542	891 109	891 109	891 109	891 109	891 109
Dont Projet UE/DFPV/	2 000 000	400 000	400 000	400 000	400 000	400 000
Dont Bourses Projets Nat UE/LI	1 500 800	187 600	375 200	375 200	375 200	187 600
Dont Projet à rechercher	954 742	303 509	115 909	115 909	115 909	303 509
TOTAL en Ecus	4 455 542	891 109	891 109	891 109	891 109	891 109